



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1180

Texte de la question

SITUATION DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens, pour le groupe La France insoumise.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier Ministre, il y a dix jours, le Président de la République invitait 6 millions de chômeurs à traverser la rue pour trouver un emploi.

Un député du groupe LaREM . Il a bien fait !

M. Adrien Quatennens. Vous-même avez abondé en ce sens en déclarant : « [...] il n'y a pas un secteur de l'activité économique [...] où on ne dit pas : "on veut recruter et on n'y arrive pas" ». À vous entendre, on comprend que les chômeurs seraient les premiers responsables de leur situation.

Mme Nadia Hai et M. Pacôme Rupin . Ce n'est pas ce qu'il a dit !

M. Adrien Quatennens. C'est peut-être habile pour vous exonérer de vos responsabilités, mais c'est absolument faux, et vous le savez. En 2017, seuls 7,5 % des établissements ayant essayé de recruter n'y sont pas parvenus. On estime à 300 000 le nombre d'offres d'emploi non pourvues, et il en faut souvent plusieurs à un chômeur pour travailler toute l'année. Cela signifie qu'il y a un emploi pour vingt demandeurs d'emploi, et même un pour quarante en équivalent temps plein. Cette réalité, la formation n'y peut rien.

Le chômage n'est donc pas un problème de volonté individuelle mais bien de déficit d'emplois au niveau national. Avec toujours moins de moyens humains, Pôle Emploi est davantage le lieu où l'on vérifie que la recherche est hyperactive plutôt que celui où l'on vous propose un emploi.

Or, vous vous obstinez à croire qu'il suffirait de lever quelques règles et blocages sur le dos des salariés, et d'offrir des cadeaux aux entreprises, pour que la machine reparte. Mais il ne s'est jamais vérifié qu'une telle politique remplisse les carnets de commande, qui sont pour nous la solution de l'équation.

La planification écologique permettrait de les remplir, mais vous lui préférez la compétition généralisée. La diminution du temps de travail est une solution efficace, mais vous lui préférez la double ration de CICE. Finalement, les plus grands réfractaires au changement sont au Gouvernement !

Monsieur le Premier ministre, auriez-vous l'obligeance de bien vouloir nous avertir le jour où vous aurez compris qu'il faut s'attaquer au chômage et non aux chômeurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Socialistes et apparentés.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Monsieur le député, notre principale divergence de vues, me semble-t-il, est que nous ne sommes pas, nous, résignés au chômage de masse. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe FI.) Nous sommes persuadés qu'il n'y a pas de fatalité au chômage de masse dans notre pays. Un taux de chômage de 9,1 % dans un pays comme la France, nous pouvons le combattre !

M. Loïc Prud'homme. Que ne le faites-vous ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Pour ce faire, plusieurs leviers sont disponibles. Le premier consiste à constater la réalité. Vous avez évoqué 300 000 emplois à pourvoir, c'est un minimum. Nous ne connaissons pas le chiffre exact. (Exclamations sur les bancs du groupe FI.)

M. Adrien Quatennens. Il y a 6 millions de chômeurs, connaissez-vous ce chiffre, madame la ministre !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Nous savons toutefois que le nombre de propositions d'emplois offertes par Pôle Emploi a augmenté de 18 % cette année. Nous savons que le seul secteur du numérique cherche à embaucher 80 000 personnes, celui des transports 23 000, et la liste est longue – il y en a des centaines de milliers. La question est de savoir quel est le moyen efficace de riposter. Il faut soutenir cette croissance afin qu'elle soit riche en emplois et inclusive.

Le premier sujet, c'est la connaissance des métiers et des opportunités. Je me suis rendue jeudi dernier dans l'agence Pôle Emploi du XXe arrondissement de Paris, où l'on recherche des référents web pour les PME.

M. Éric Coquerel. Et où la situation est catastrophique !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Je ne sais pas si beaucoup de gens, autour de la table, savent ce qu'est un référent web.

M. Christian Hutin. Nous sommes dans un hémicycle, pas autour d'une table !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Ces gens font office de couteau suisse, en matière de numérique, dans les PME.

M. Christian Hutin. Comme nous ne sommes pas des Suisses, nous ne savons pas ce que c'est !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . On recherche des gens, de tous niveaux de qualification, pour la cybersécurité, pour l'hôtellerie-restauration, pour la distribution – et il en va ainsi dans toutes les agences Pôle Emploi. Le premier sujet, c'est de connaître ces opportunités.

Le deuxième sujet, c'est la formation, encore et toujours. La réforme de l'apprentissage, celle de la formation professionnelle ainsi que le Plan d'investissement dans les compétences sont des mesures-clés, car on recherche essentiellement des gens dont la qualification est reconnue.

Le troisième sujet, c'est la formation aux savoir-être professionnels. De nombreuses embauches échouent sur ce sujet. C'est aussi l'une des priorités du Plan d'investissement dans les compétences. Enfin, il faut permettre aux plus vulnérables d'accéder à l'emploi. J'en ai fait la priorité de mon budget.

M. Sébastien Jumel. Moins 19 % !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Il s'agit de mesures relatives à l'insertion et aux emplois inclusifs visant à permettre aux plus vulnérables d'accéder au marché du travail. Il n'y a pas de fatalité au chômage de masse ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1180

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 septembre 2018](#)